



INFORMATION À L'ATTENTION DES CITOYENS

Conformément aux articles 12, 13 et 14 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Pourquoi collectons-nous vos données ?

Votre commune enregistre certaines de vos données personnelles pour les transmettre au SPF Finances. Cela nous permet de vous contacter par téléphone dans le cadre de l'aide au remplissage des déclarations fiscales.

Qui traite vos données ?

Le SPF Finances est responsable du traitement de vos données : Boulevard du Roi Albert II 33, boîte 256, 1030 Bruxelles.

Contact : data.protection@minfin.fed.be

La commune agit uniquement comme intermédiaire et n'utilise pas vos données à d'autres fins.

Quelles données sont concernées ?

Nous enregistrons uniquement les données nécessaires pour organiser votre rendez-vous et vous assister, par exemple :

- Vos nom et prénom
- Votre numéro de registre national
- Votre numéro de téléphone/GSM

Sur quelle base légale ?

Nous traitons vos données parce que cela fait partie d'une **mission d'intérêt public** (article 6.1.e du RGPD). Le SPF Finances a pour mission de fournir des services aux citoyens, y compris l'information, l'accompagnement et l'assistance dans la gestion de leurs obligations fiscales.

Combien de temps gardons-nous vos données ?

Vos données sont conservées uniquement le temps nécessaire pour traiter votre demande, selon les règles de gestion des données du SPF Finances.

Qui a accès à vos données ?

- Seuls les agents habilités du SPF Finances peuvent consulter vos données.
- La commune ne conserve pas vos données après les avoir enregistrées dans notre système sécurisé.

Quels sont vos droits ?

Vous pouvez à tout moment :

- Demander l'accès à vos données
- Demander leur correction si elles sont inexactes
- Vous opposer à leur traitement dans certaines conditions
- Demander leur suppression ou une limitation du traitement

Pour exercer vos droits : data.protection@minfin.fed.be

Plus d'infos sur l'utilisation de vos données

Pour en savoir plus sur ce que le SPF Finances fait de vos données, consultez notre **Déclaration Vie privée complète** ici :

https://finances.belgium.be/fr/sur_le_spf/vie-privee/declaration-vie-privee

Le SPF Finances s'engage à protéger vos données personnelles et à les traiter de manière transparente, sécurisée et respectueuse de votre vie privée.